

La fécondité par catégorie sociale

Xavier NIEL

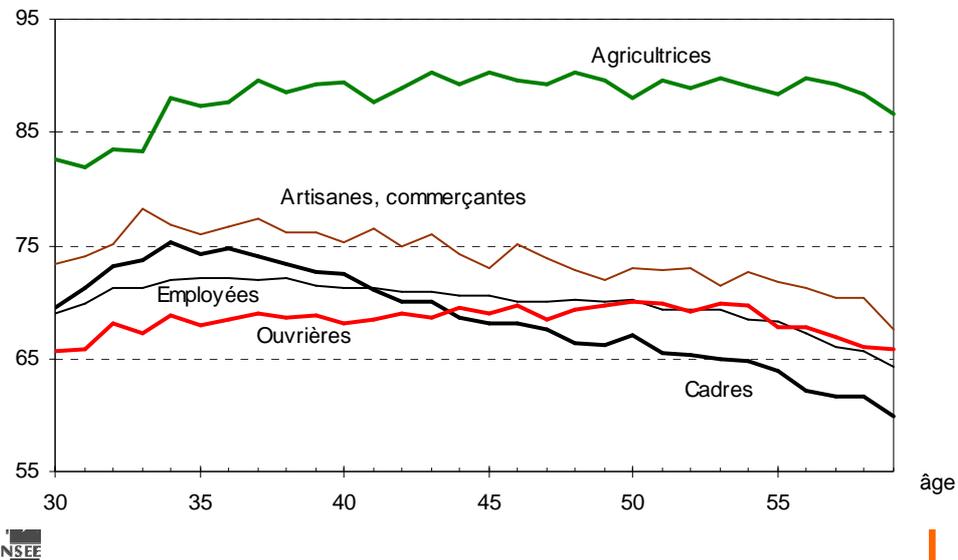


Date

Où est l'amour ?

Dans le pré ? À l'usine ? Derrière le comptoir ? (Source : RP)

en % Proportion de femmes résidant en couple selon l'âge et le groupe social



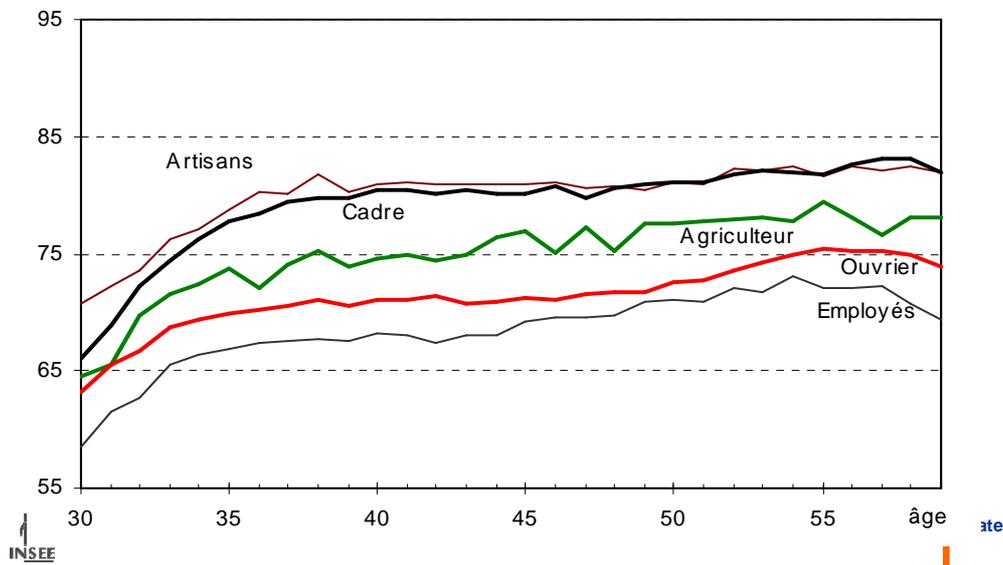
Avant d'aborder la fécondité, on peut déjà regarder les différences sociales en ce qui concerne la vie en couple:

- les femmes les plus en couple sont les agricultrices, loin devant tout le reste.
- Ensuite les artisanes et les commerçantes, qui exploitent souvent leur commerce avec leur mari.
- Viennent ensuite les femmes cadres, aux âges jeunes. C'est nouveau : en 1990 les femmes cadres étaient moins en couple à tous les âges.
- Les ouvrières sont les moins en couple. C'est nouveau aussi ; avant elles étaient souvent en couple (juste derrière les commerçantes). Cela ne veut pas dire qu'elles sont seules : elles sont désormais très rapidement en famille monoparentale (donc avec un enfant, mais pas en couple).
- On remarque une tendance générale à la baisse de la proportion de femmes en couple au fur et à mesure que l'âge augmente.

Où est l'amour ? (pour les hommes)

Dans le pré ? À l'usine ? Derrière le comptoir ?

En % Proportion d'hommes résidant en couple selon l'âge et le groupe social



- Pour les hommes, la tendance générale est plutôt une augmentation avec l'âge...
- Contrairement aux femmes, les cadres sont les plus souvent en couple.
 - Il n'y a pas mort d'hommes pour les agriculteurs.
 - Les moins en couple sont les professions les plus défavorisées : employés et ouvriers.

Qui fait des bébés ?

La catégorie sociale des mères n'est pas très fiable dans les bulletins de naissance.

On utilise le recensement pour repérer les bébés nés l'année d'avant le recensement (méthode dite « des enfants déclarés au foyer »).

On rapporte ce nombre de bébés au nombre de femmes de 15 à 50 ans recensées.

On peut faire ce calcul par catégorie sociale (déclarée au RP)



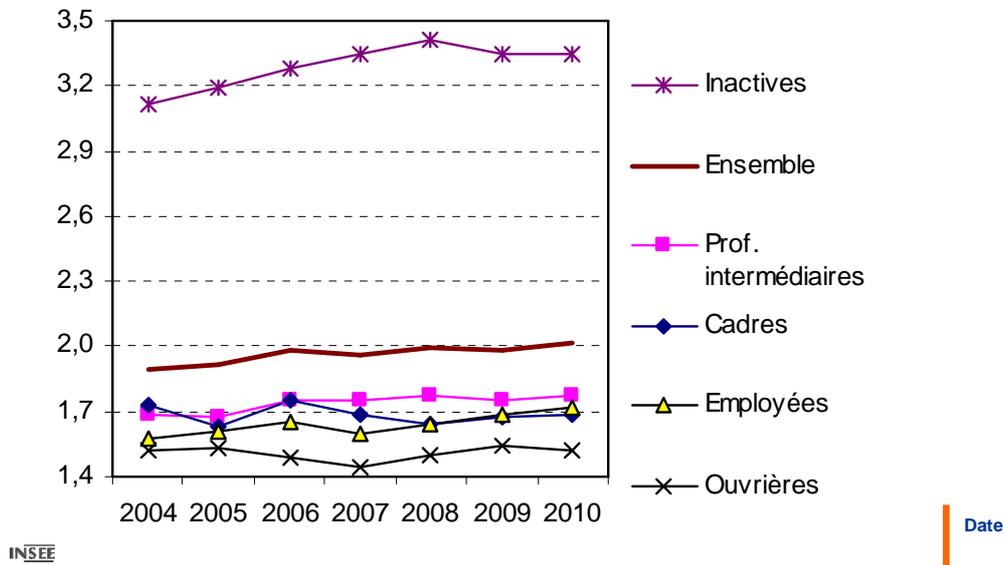
Date

Calcul de l'ICF (indicateur conjoncturel de fécondité) possible avec le RP et décomposable par toutes les variables du RP, contrairement au calcul habituel qui prend les bébés dans l'état civil et les femmes dans le RP.

Qui fait des bébés ?

Résultats bruts : pas conformes aux résultats habituels

ICF (Source : EAR)



L'ICF des femmes inactives est très largement supérieur à celui des femmes déclarant une catégorie sociale. C'est normal du fait des femmes qui font le choix de ne pas travailler pour avoir des enfants et rester avec eux (biais de sélection en quelque sorte).

Mais pour les catégories « actives », les ICF par catégorie sociale déclarée au RP donnent des résultats inverses de ceux qu'on connaît par ailleurs (via les enquêtes « famille » notamment) : la fécondité des ouvrières est la plus faible et celle des cadres est la plus forte !

On soupçonne un biais quelque part...

Déclarer sa profession au RP

11 Travaillez-vous actuellement ?

Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ». Si vous êtes en congé maladie ou de maternité, cochez « Oui ».

- Oui \Rightarrow cochez puis passez en **17** 1
- Non \Rightarrow cochez puis passez en **12** 2

17 La suite du questionnaire s'adresse aux personnes qui travaillent actuellement.

*Si vous exercez plusieurs emplois, décrivez uniquement votre emploi principal aux questions **18** à **30**.*



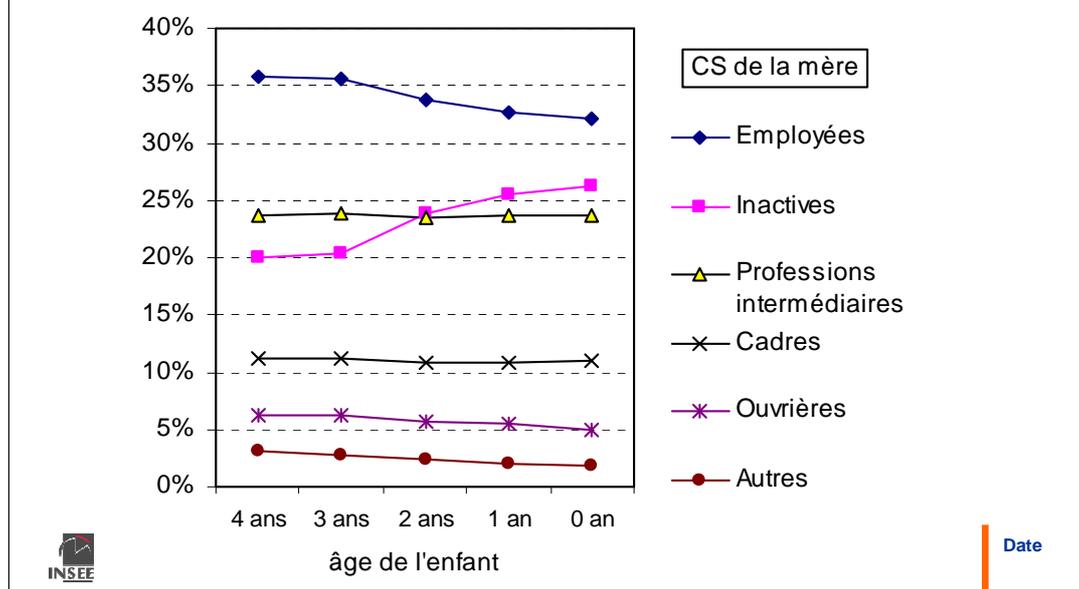
Date

-Les femmes en congé de maternité doivent en théorie répondre « Oui » à la question 11 et donc remplir les questions 17 et suivantes (sur la nature de leur travail). Mais la formulation « travaillent actuellement » peut induire en erreur les femmes qui lisent les consignes rapidement, ou pas du tout.

-Pour les femmes en congé de courte durée pour garder leur enfant (jusqu'à 3 ans, facilité par certaines allocations) c'est moins évident, et elles répondent non à la Q11. Pour celles qui ont déjà travaillé, on récupère leur CS grâce aux questions sur leur profession principale d'alors (Q12 à Q15). Mais on n'a rien sur le secteur de leur travail (pour le partage public/privé).

Que faisaient les femmes inactives...

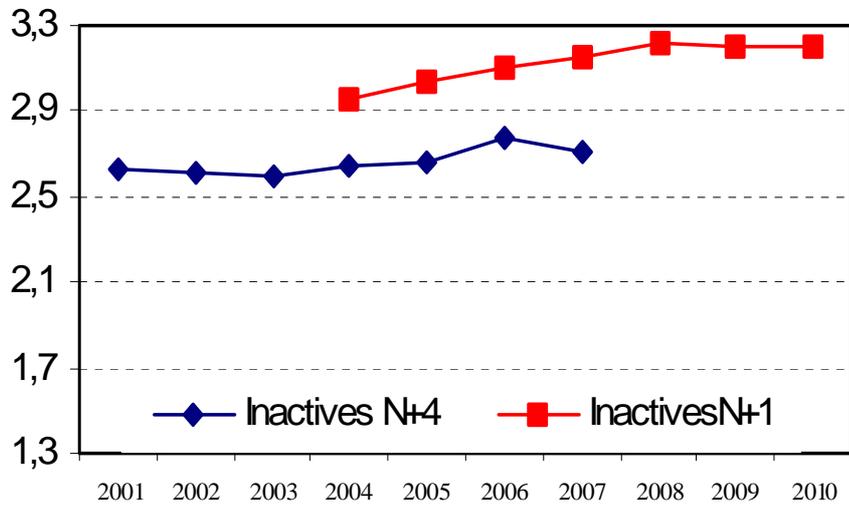
... quand elles travaillaient ?



Graphique difficile à lire :

- Dans une même enquête de recensement (EAR), on regarde la répartition par CS des femmes qui ont un enfant de 4 ans, celle des femmes qui ont un enfant de 3 ans, de 2 ans etc. Il y a beaucoup moins d'inactives parmi les femmes d'un enfant de 4 ans que parmi celles dont l'enfant est né l'année qui précède le recensement. Le saut se fait à 3 ans. Les femmes déclarent alors en effet plus souvent une activité que lorsque leur enfant est tout petit. Elles ont en fait une catégorie sociale, mais se déclarent inactives. Les catégories les plus touchées sont les employées et les ouvrières, c'est-à-dire celles qui rapportent les revenus les moins élevés : le choix entre activité et garde de l'enfant est le moins difficile pour ces CS-là car la perte de revenu qui en découle est la moins grande.

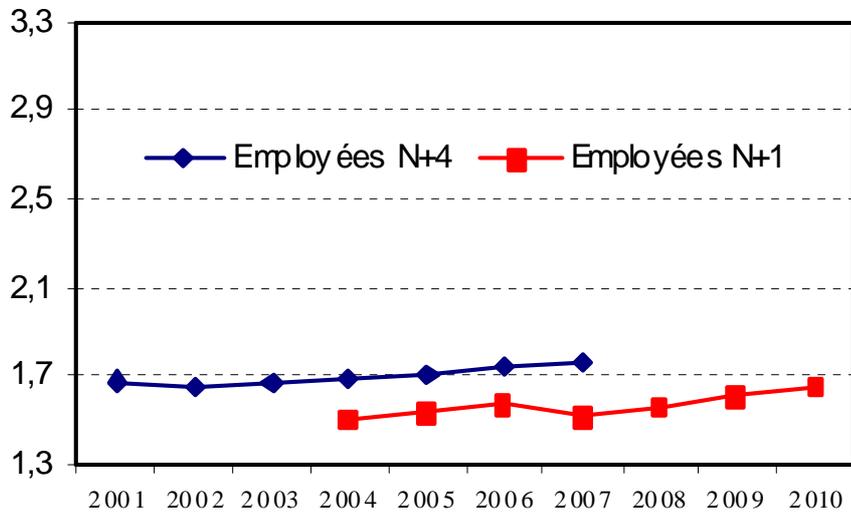
ICF : enfant de 0 an ou de 3 ans



Date

En prenant les femmes par catégorie sociale pour les bébés nés l'année qui précède l'EAR (courbe N+1) ou pour les bébés qui ont trois ans (courbe N+4) ça change les choses : la fécondité des femmes inactives descend...

ICF : enfant de 0 an ou de 4 ans



Date

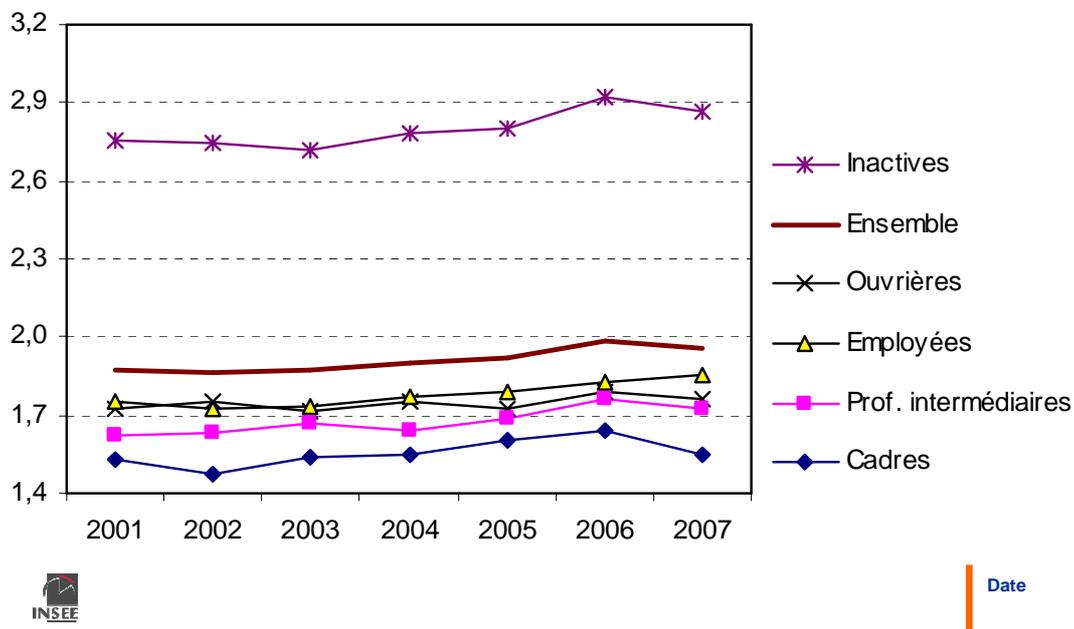
... et celle des employées remonte (idem pour les ouvrières).

En contrepartie, on perd de la fraîcheur sur les données car on mesure la fécondité avec 3 ans de retard.

On note par ailleurs que les évolutions ne sont pas strictement identiques entre les deux notions (2007 / 2006 par exemple)

Fécondité par CS

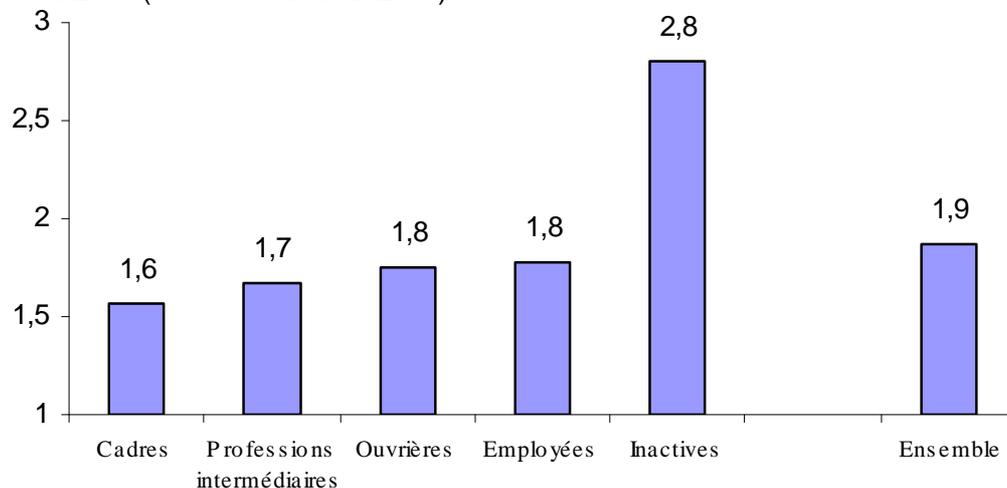
calculée à partir des enfants de 3 ans



On retrouve alors une hiérarchie sociale de la fécondité plus conforme à ce qu'on en sait : employées et ouvrières au top, cadres en dernier (pour les femmes qui déclarent une CS). On ne sait pas bien dire si les évolutions annuelles par CS sont significatives...

Fécondité par CS, à partir des enfants de 3 ans

ICF de 2003 (Source : cumul RP 2007)

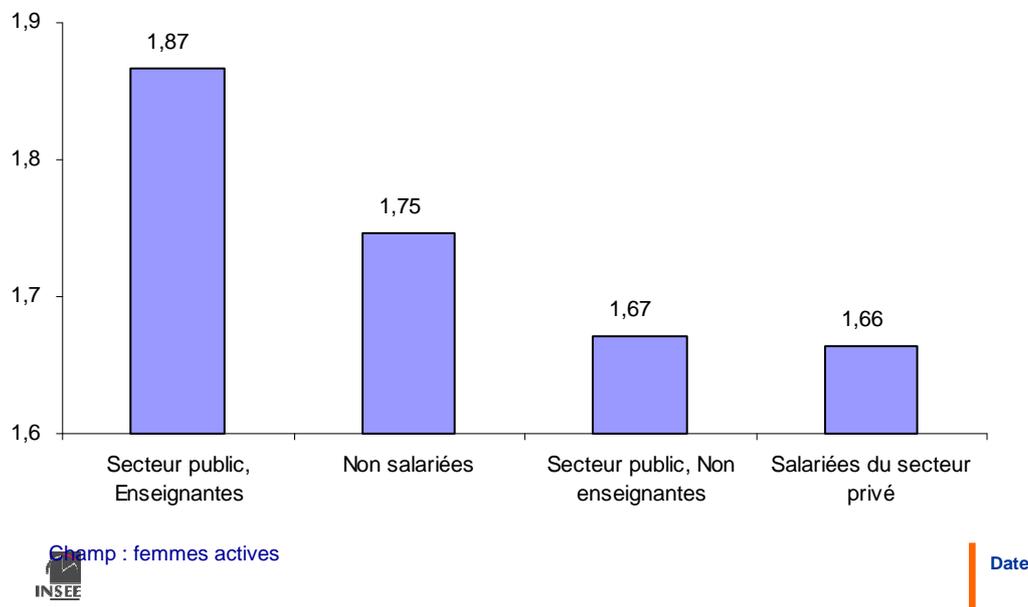


Date

Le même calcul, mais à partir du cumul du RP qui regroupe 5 EAR. Pour mesurer la fécondité année après année c'est très mauvais car on mélange 5 générations de bébés. On lisse donc les évolutions conjoncturelles. Mais on gagne en puissance, si on veut croiser avec d'autres critères (pays de naissance, région, rang de naissance de l'enfant etc.)

Forte fécondité française : les fonctionnaires ?

Oui mais seulement les enseignantes.



La forte fécondité française est-elle due à la présence surnuméraire des fonctionnaires en France ? (question d'un journaliste...)

-Réponse : Oui ! Mais en décomposant le secteur d'activité, on s'aperçoit que c'est essentiellement dû aux enseignantes. En fait, les salariées du public hors enseignement ont la même fécondité que les salariées du privé. On a le même résultat si on se restreint aux femmes qui ont des diplômes de niveaux similaires (les femmes du public ont des diplômes plus élevés que celles du privé, et la fécondité des peu diplômées est plus faible que celle des autres) et aux femmes de même nationalité (l'accès à la fonction publique est restreint pour les étrangers, qui ont une fécondité plus forte).

-Ce résultat (forte fécondité des enseignantes) laisse penser qu'il existe un lien fort entre fécondité et possibilité de garder les enfants (même horaires que les enfants). Cela pourrait-il expliquer les différences internationales de fécondité, plus que les diverses incitations socio-fiscales, dont les résultats ne sont pas au rendez-vous après leur mise en place dans certains pays (Allemagne, Corée) ?

-La très forte féminisation du corps enseignant (surtout dans le primaire) laisse penser que le choix de ce métier est de plus en plus en lien avec le projet d'avoir des enfants. Est-ce généralisable ?

Pour approfondir

La méthode des enfants déclarés au foyer est présentée et discutée dans le document de travail d'Emma Davie F1203 (Insee)



Date

Notamment pour bien apprécier les biais possibles que cette méthode comporte, et comprendre pourquoi les résultats peuvent différer de ceux publiés sur le site de l'Insee.



Merci pour votre attention



Date